



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clip de prévention du harcèlement du ministère : hors sujet !

C'est de la plus mauvaise des manières que le ministère vient de lancer la campagne contre le harcèlement à l'école en mettant en ligne une vidéo caricaturale et méprisante pour les enseignants et pour les élèves victimes. La rue de Grenelle envisagerait même de diffuser ce clip sur les chaînes de *FranceTélévision* le 5 novembre prochain.

Ce sujet du harcèlement est pourtant grave et ne doit souffrir d'aucune approximation. Il ne peut être réduit à une enseignante, le nez collé au tableau, qui ne se soucierait pas des élèves et notamment de ceux victimes de gestes et de paroles humiliantes pendant la classe.

Or, le harcèlement est un phénomène bien plus complexe et pernicious. Avant tout, il relève de comportements répétés mais peu visibles dans la cour de récréation, les toilettes, à la cantine ou aux abords des écoles... et qui peut ensuite parfois se prolonger dans la classe. C'est en cela qu'il est difficilement décelable et c'est en cela que le sujet doit faire l'objet d'une campagne de sensibilisation sérieuse.

En l'occurrence, la vidéo du ministère manque totalement sa cible et de surcroît donne une image déplorable des enseignants, ce qui est inacceptable. Nous demandons que cette vidéo ne soit plus diffusée.

Avec les fonds dégagés pour financer ce clip, le ministère aurait été bien mieux avisé de diffuser dans les écoles des ressources pédagogiques existantes (1) et les vidéos de qualité réalisées par les élèves eux-mêmes (2). Tout comme, il serait bien plus inspiré de mettre en œuvre sa promesse de formations des enseignants (3) qui est loin de s'être concrétisée dans tous les départements.

Il serait temps que l'école cesse d'être un instrument de communication, surtout quand elle est à ce point mauvaise, mais fasse plutôt l'objet d'actions cohérentes au service de la réussite et du bien-être des élèves avec les moyens nécessaires.

Paris, le 02 novembre 2015

(1): http://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/10/Campagne-Non-au-harc%C3%A8lement_Protocole-de-traitement-1er-degr%C3%A91.pdf

(2) : <http://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcelement-2014-agissons-contre-le-harcelement-academie-de-creteil/>

(3) : *Le BO du 13 août 2013 proposait de prévenir le harcèlement et lutter contre toutes ses formes dans chaque école et chaque établissement scolaire et à cette fin engageait un programme de formation de formateurs se déroulant sur trois ans. Cette formation, indispensable pour travailler à la prévention du harcèlement est loin d'être concrétisée sur le terrain.*